



Cadre européen commun de référence pour les langues

AS Learning certifie ses formations en langues en s'appuyant sur le **CECR**

Le CECR (Cadre Européen Commun de Référence), établi par le Conseil de l'Europe, est un document de référence dans la gestion des compétences linguistiques.

Il s'agit d'un outil conçu pour évaluer de manière précise les compétences linguistiques des apprenants de tous les Etats membres de la Communauté Européenne selon différents domaines de compétences

6 niveaux communs de référence sont définis :

A1 = NIVEAU DÉCOUVERTE

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des phrases très simples qui visent à satisfaire des besoins simples et concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple son nom, son lieu d'habitation, ses relations, ses biens, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A2 = NIVEAU INTERMÉDIAIRE ET SURVIE

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, des informations personnelles sur des achats, le travail, l'environnement familial). Peut communiquer dans une situation courante simple ne comportant qu'un échange d'informations simple et direct, et sur des activités et des sujets familiers. Peut décrire avec des moyens simples une personne, un lieu, un objet, sa propre formation, son environnement et évoquer une question qui le/la concerne.

B1 = NIVEAU SEUIL

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations linguistiques rencontrées en voyage dans le pays de la langue cible. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et donner de brèves raisons ou explications pour un projet ou une idée.

B2 = NIVEAU AVANCE OU INDÉPENDANT

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe; comprend une discussion spécialisée dans son domaine professionnel. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un problème et donner les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

C1 = NIVEAU AUTONOME

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée, décrire ou rapporter quelque chose et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

C2 = NIVEAU MAITRISE

Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon différenciée et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Une langue d'avance.....

5 grande rue -51300 Glannes- Tél : 06 81 38 50 74 – email : as.learning@orange.fr –

site : www.aslearning.fr Siret: 494 313 182 000 11- APE 8559 B –TVA Intercommunautaire :FR 66494313182

Numéro de déclaration d'activité : 21 51 01289 51

Anne-Sophie GRAINGEOT EI

MAJ ASG 2/01/2024